

Agriculture urbaine : une équation compliquée pour les élus locaux

Les initiatives d'agriculture urbaine sont vouées à se développer pour nourrir la population mondiale croissante et de plus en plus urbaine. Mais pour les collectivités françaises, mettre en place des politiques en faveur de l'agriculture urbaine relève de l'équilibrisme pour répondre aux demandes de la société civile tout en optimisant l'usage du foncier.

Alors qu'en 2050, 80 % de la population devraient vivre en zone urbaine (54 % aujourd'hui) – selon la FAO –, les élus locaux des zones urbaines doivent s'interroger sur les moyens pour nourrir ces futurs administrés. L'agriculture urbaine pourrait constituer une des solutions. Cependant, définir une véritable politique de développement de l'agriculture urbaine revient à résoudre une équation bien compliquée pour les élus. Quelles pratiques agricoles soutenir ? Des pratiques « traditionnelles », plébiscitées par une société civile qui fantasme quelque peu l'agriculture du passé ou des pratiques innovantes, presque high-tech, qui permettent de produire plus sur moins d'espace ? Car le deuxième casse-tête qui se présente aux élus est bien celui de la disponibilité du foncier. Préserver les terres agricoles oui, mais sans négliger les besoins en matière de logements, bureaux et autres commerces. Olivier Bories, maître de conférences en aménagement de l'espace à l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) et spécialiste de l'agriculture urbaine (UMR CNRS LISST-Dynamiques rurales), qui intervenait le 17 mars à Toulouse à l'occasion de la soirée de lancement des « 48h de l'agriculture urbaine », résumait ainsi la problématique qui se présente aujourd'hui aux élus locaux des zones urbaines : comment le développement de l'agriculture urbaine peut-il contribuer à construire la ville autrement ?

Une même terminologie pour deux agricultures opposées

L'agriculture urbaine qu'Olivier Bories qualifie de « professionnelle », c'est-à-dire « portée par des agriculteurs », à des fins de production en quantité, et dans une logique « marchande et commerciale », se décline en deux ver-

sions très opposées. Celle que plébiscite la société civile, « l'agriculture traditionnelle », se développe sur du foncier existant, enclavé dans la ville, dont la destination est restée agricole malgré l'urbanisation. Il s'agit de production en pleine terre, qui répond à l'image, « fantasmée » par les citoyens, du paysan travaillant dans son champ. À l'autre extrême se situe une agriculture ultramoderne, qu'Olivier Bories appelle « agriculture 2.0 ». C'est celle des fermes verticales ou des potagers sur les toits. Elle met en œuvre des techniques innovantes comme l'aquaponie, l'aéroponie, la bioaponie...

De la difficulté de préserver les terres

Quelle place consacrer à l'agriculture urbaine ? se demandent les élus locaux dans un contexte de pression démographique forte. « *L'artificialisation des terres se poursuit. 490 000 hectares de terres agricoles ont été perdus en France entre 2006 et 2014* », affirme Camille Dumat, professeur à l'ENSAT, école d'agronomie à Toulouse, présente également au lancement des 48h de l'agriculture urbaine. Car si les administrés demandent le maintien des terres agricoles dans leurs villes, ils exigent également des logements, des écoles, des commerces ou des parkings.

Préserver les terres fertiles de l'urbanisation est possible, estime Olivier Bories. Mais cela nécessite la mise en œuvre d'une « politique de gestion des sols offensive » d'élus qui peuvent opter pour un « durcissement des règles d'urbanisme » ou a minima, faire usage « d'outils qui existent et ne sont jamais utilisés », par exemple la zone agricole protégée ou le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles naturels et périurbains.

Les citoyens veulent le maintien des terres agricoles, mais également des logements, des écoles, des commerces...

Agriculture urbaine : après « les 48h » en mars, un colloque international en juin

Pas moins de 200 000 personnes ont participé à plus de 500 ateliers – selon les organisateurs de l'événement – à Paris, Toulouse, Lille, Nantes, Strasbourg, Montpellier et Bruxelles, à l'occasion de la deuxième édition des « 48h de l'agriculture urbaine » qui se tenait du 17 au 19 mars. La première édition, en 2016, avait été lancée par la start-up parisienne la Sauge, la société d'agriculture urbaine généreuse et engagée.

Du 6 au 9 juin, Toulouse accueillera un colloque international sur « l'agriculture urbaine durable, vecteur de la transition écologique ». À l'initiative du réseau international Agriville, il réunira des experts venus de France, du Canada, d'Espagne, de Pologne, du Pakistan, des États-Unis ou encore de Chine.

Produire plus sur moins d'espace ?

Les élus peuvent également miser sur le développement de l'agriculture 2.0, et créer de nouveaux espaces agricoles sur les toits, dans les sous-sols ou les petits espaces. Mais paradoxalement, alors qu'elle correspond

aux besoins des zones urbaines (produire beaucoup sur un espace réduit) et présente les plus grandes opportunités de progrès, c'est celle que rejette a priori la société civile. « Elle se développe plutôt ailleurs qu'en France », constate Olivier Bories, « dans les grandes métropoles où il manque de la place au sol ». À New York, Singapour ou à Montréal notamment. Peu en France, où « l'attachement à la terre est fort ». Même si certaines initiatives commencent à se développer : à Romainville (93) notamment où une « tour maraîchère » de 24 m de haut et abritant un espace de 1 000 m² exploitables devrait être construite d'ici l'été 2018, ou à Lyon où a été inaugurée en octobre dernier la FUL (Ferme urbaine lyonnaise), un « prototype de site industriel de production végétale en

milieu urbain » (1).

BB

(1) Voir *Agra Presse Hebdo* n° 3567 du 31 octobre 2016, p. 50